

Haïti : Deux avocats somment les parlements des États-Unis, du Canada, de la France et d'Haïti d'enquêter sur Bill Clinton !

Joel LEON

8 novembre
2014



On se souvient encore des images sombres et désespérées de CNN sur le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 en Haïti. Elles ont fait le tour du monde. Anderson Cooper immortalisa en images audio-visuelles le malheur de tout un peuple.

Les conséquences ne se firent pas attendre, des milliards de dollars furent recueillis mondialement. Les citoyens de tous les pays traduisirent leurs chagrins en dollars. Les Etats-Unis en tête, avec une contribution colossale dépassant toute prévision, soit 1.4 milliard de dollars. Encore une fois, le peuple étasunien a démontré sa grande humanité, trop souvent éclipsée par les actions de leur gouvernement dans le monde.

Tout semblait prêt et en ordre pour définitivement reconstruire Haïti. Ce pays méconnu et incompris. Le capital était là, soit 9.5 milliards de dollars. L'espoir galvanisait les esprits. L'émotion était à son point culminant. L'espoir renaissait en Haïti au rythme des promesses internationales. Encore une fois, il fallut écarter le gouvernement haïtien. On dit trop « corrompus », quoique parachuté au pouvoir par ceux-là mêmes qui l'ont parrainé, les Clinton. Ces derniers, pour l'histoire et la vérité, ont placé le président actuel au pouvoir, Michel Martelly, de qui, l'ancien président étasunien a reçu la plus grande distinction nationale d'Haïti au mois de Juillet 2011. En effet, Clinton a été décoré de l'Ordre national Honneur et Mérite au grade Grand Croix plaque or, pour « services rendus ». Peu de temps après, il s'est laissé photographier sans aucune gêne avec l'ancien dictateur haïtien : Jean-Claude Duvalier, l'assassin de plus de 30 000 haïtiens. Le 19 mai 2009, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon nomma Bill Clinton comme son envoyé spécial en Haïti, avec comme objectif d'aider Haïti à se développer. Pour l'histoire, en Octobre 1994, il avait facilité le retour au pouvoir du président Jean B. Aristide après un coup d'état sanglant qui avait fait plus de 5 000 morts pendant une période de 3 ans. Coup d'état dans lequel la CIA avait été directement impliquée comme instigatrice en 1991, puis en 2004. Donc, Clinton connaît bien les circuits des crises successives d'Haïti.

En janvier 2010, a eu lieu l'apocalyptique tremblement de terre, laissant derrière lui 250 000 cadavre, 300 000 blessés et 1.5 million de sinistrés sans abris. Donc, automatiquement, Bill était devenu le candidat idéal pour être placé au chevet d'Haïti. Toujours dans la perception du maître blanc ! Au mois de mars 2010, le gouvernement haïtien et la communauté internationale fondèrent le Fond pour la reconstruction d'Haïti, co-présidé par Bill Clinton et l'ancien premier ministre haïtien, Jean Max Bellerive. L'objectif, comme le nom l'indique, était de reconstruire Haïti. Tous les États furent appelés en la circonstance à travers des symposiums organisés un peu partout dans le monde pour ramasser des fonds. Ainsi, 9.5 milliards de dollars ont été promis et devaient être mobilisés sur une période de 5 ans pour reconstruire la capitale dévastée, par ricochet le pays tout entier. 3 ans et demi après, ou en sommes-nous avec l'humanitaire ?

Je ne vais pas m'attarder sur l'érosion des résultats de cette entreprise mafieuse qu'est l'humanitaire. Toute personne avisée s'attendait à un échec patent en Haïti. Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est qu'encre encore une fois,

Haïti met à nu le désordre qui marque ce milieu, dit humanitaire et qui doit être contrôlé. Les avocats : Newton Sain-Juste et André Michel, se sont engagés courageusement à porter l'échec de la reconstruction d'Haïti par devant les institutions étatiques des États-Unis d'Amérique, du Canada et de la France, les trois pays qui ont le plus investi dans le processus de « reconstruction », le peuple étasunien ayant contribué 1.4 milliard de dollars à lui seul. Ainsi le 14 avril de cette année, les deux avocats ont publié des lettres dans la presse qu'ils avaient envoyées à la « Cour Supérieure des Comptes » (tribunal financier haïtien) et aux parlementaires des États-Unis : Patrick Leahy et John Boehner ; Andrew Scheer de la chambre des communes du Canada ; Jean Pierre Bel et Claude Bartolone, présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale français. Dans ces correspondances, les avocats haïtiens exigent de ces 3 pays d'enquêter sur l'emploi des fonds alloués à l'ancien président Bill Clinton pour reconstruire Haïti. Et, ils ont demandé aussi à la Cour supérieure des comptes haïtienne de demander également des comptes à Clinton, conformément « à la loi du 15 Avril 2010 portant modification de la loi du 9 septembre 2008 sur l'état d'urgence prévoyant la juridiction de la cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et faisant de lui (Bill Clinton) un fonctionnaire haïtien assujetti à la reddition de compte conformément aux lois haïtiennes ».

Déjà, il y a eu une délégation canadienne de York University qui a séjourné dans le pays. L'objectif de cette visite fut de « se renseigner sur place des résultats de l'Aide massive de la Communauté Internationale et notamment, celle du Canada, mobilisée en Haïti après le 12 janvier 2010 ». Cela concerne aussi l'organisation d'un « Symposium sur la Démocratie et l'Aide de la Communauté Internationale en Haïti qui sera organisé à Toronto à partir du 17 octobre 2014 » et « doit conduire cette délégation dès ce mercredi 3 septembre 2014 aux Nations-Unies et au Congrès des États-Unis pour exposer la situation d'Haïti plus de 4 ans après le séisme du 12 janvier. » Dans une conversation téléphonique avec l'avocat haïtien, Maître Newton Saint-Juste, l'un des instigateurs des plaintes contre Bill Clinton au sujet de sa gestion de l'aide internationale, m'a fait comprendre que les gouvernements, étasunien et canadien, auraient exercé des pressions sur la délégation canadienne pour ne pas venir en Haïti, via l'ancienne gouverneure du Canada, Mme Michaele Jean. Prétextant l'instabilité et le crime qui sont « monnaie courante » en Haïti. Entretemps, d'après une étude publiée par Gallup, Haïti est classée en 10e position en matière d'insécurité dans le continent américain, loin derrière la république dominicaine qui se classe en 5e position. Pourtant on encourage les ressortissants étrangers à visiter ces pays. Finalement, la délégation a pu entrer en Haïti et entreprendre un travail d'investigation nécessaire. Mais l'ambiance n'était pas tout à fait sereine car les autorités canadiennes en Haïti sembleraient vouloir limiter les contacts de la délégation uniquement aux responsables de l'exécutif et législatif. Heureusement, les membres de la délégation avaient pu rencontrer le secteur des droits de l'homme, dont M. Pierre Esperance, les avocats Newton Saint-Juste et André Michel. Et ceci, malgré les désaccords des fonctionnaires de l'ambassade du Canada en Haïti. D'après certaines sources, l'administration du premier ministre canadien Harper, a même téléphoné à l'ambassadeur pour passer des instructions en ce sens, c'est-à-dire dissuader les membres de la délégation de visiter des sites importantes liés à l'enquête. L'avocat Newton Saint Juste a poursuivi, répondant à ma question, que son engagement à faire la lumière sur les 9.5 milliards de dollars gaspillés en Haïti, entrainé dans le cadre d'un processus large qui dépasse les limites géographiques d'Haïti. Mais pour tous les gens qui croupissent dans la misère, ces énormes sommes d'argent versées par des contribuables étrangers pouvaient faire une différence notable dans la vie de millions d'hommes, femmes et enfants. Ce qui renforce la perception de Raoul Peck, lorsqu'il a déclaré au journal *Le monde* : « Dans le business de l'humanitaire, chacun plante son drapeau. La dictature de l'aide est violente et arbitraire ».

A travers Newton Saint-Juste et André Michel, c'est le procès de toute une pratique mafieuse qui est en cours. C'est aussi une démarche pour rétablir la vérité contre le mensonge et l'hypocrisie, et un appel à la vigilance citoyenne aux peuples du monde entier. Raoul Peck poursuit pour rappeler que « *Lorsque les États-Unis annoncent donner 2,5 milliards de dollars, il faut refaire le calcul* », il dit encore que *'Les grandes banques prélèvent déjà 8 % de cette somme pour leurs frais de gestion, et 800 millions de dollars servent à payer les dépenses des 20 000 militaires que personne n'a appelés* ». Voici le danger dans toute cette affaire : la perception que 10 millions d'âmes d'Haïti ont reçu près de 10 milliards de dollars d'aide internationale, et malgré tout on n'arrive pas à transformer leur condition de vie. Ce qui constitue une déception morale profonde pour le peuple receveur et un découragement certain chez les peuples donateurs. Et ceci envoie un signal de « cas perdu » à l'ensemble du monde par rapport à ce peuple victime.

Ce qui est dangereux et attentatoire, c'est la perception persistante d'un peuple maudit qui se diffuse dans le

subconscient du monde par rapport à un peuple donné. D'où le slogan d'état paria. Les faits sont là. Des milliers d'haïtiens vivent encore sous des tentes 4 ans après le séisme. Des camps furent été évacués par la force ou la démagogie. Les responsables du fonds de reconstruction d'Haïti, au lieu de construire des maisons pour relocaliser les déplacés, conformément à leur mission, ont préféré distribuer la modique somme de 400 dollars à chaque famille pour vider les lieux. Sinon, les bandits viendraient brûler les tentes au beau milieu de la nuit. Des camps ont été mis à feu, chassant ainsi leurs occupants.

Lorsqu'on visite le site www.haitireconstructionfund.org, on s'aperçoit de la maigre réalisation de cette organisation et très peu d'informations sont disponibles. Il n'y a pas de véritables programmes de reconstruction en cours, sinon que de petits projets çà et là, mais non intégrés à partir d'un plan directeur. Entretemps, les fonds alloués fondent sous le soleil ardent d'Haïti. D'après une conversation avec Maître Newton Saint Juste, le président de l'organisation en charge du symposium du 17 Octobre à Toronto, fait face lui aussi à de fortes pressions. Il sera traduit en justice sous peu, un professeur ayant porté plaintes contre lui au Canada. En Haïti, la persécution est totale contre les deux avocats instigateurs de plaintes contre Bill Clinton. Le gouvernement haïtien, parachuté au pouvoir par ce dernier, met en place un système d'intimidation sélective contre toute forme d'opposition. Les avocats Newton Saint Juste et André Michel sont directement visés. Dans un premier temps, André Michel a été arrêté et gardé illégalement en prison pendant 5 jours. Depuis lors, il est en liberté provisoire. Dernièrement, sous la pression du gouvernement haïtien, le Bâtonnat de l'ordre des avocats d'Haïti les a convoqués pour manque d'éthique. Le bâtonnier de l'ordre lui-même, Maître Carlos Hercule, fait lui aussi objet d'intenses pressions et d'intimidations de la part des avocats proches du pouvoir. Tout ceci se fait dans le but d'entraver la poursuite des plaintes demandant une investigation sur la façon dont l'argent alloué à la reconstruction d'Haïti a été gaspillé.

Aux Etats-Unis, la grande presse ne s'est pas vraiment intéressée à cette question. Les élections sont proches. Hillary Clinton, la femme de l'ancien président Bill Clinton, pourrait être candidate à la présidence. De ce fait, on évite ce sujet. Ce pourrait être un grand embarras pour la candidate Clinton si on en parlait trop. Heureusement, il y aura toujours des gens déterminés à faire le jour sur des affaires aussi crapuleuses, comme celle des milliards de dollars alloués à la reconstruction d'Haïti. Pour l'instant, on attend les retombées du symposium qui sera organisé à « York University », dans lequel, tous les protagonistes ont été invités à participer, incluant les principaux dirigeants haïtiens, du Canada, de la France et des Etats-Unis d'Amérique. Les avocats Newton Saint Juste et André Michel continuent la croisade pour la vérité autour du gaspillage des milliards de dollars collectés pour reconstruire Haïti. Ces deux-là exposent leur vie quotidiennement en Haïti. Des rumeurs persistantes circulent en permanence sur la possibilité qu'ils soient exécutés à n'importe quel moment par des « bandits légaux » du régime. Sans oublier le lien étroit qui existe entre le gouvernement haïtien et Bill Clinton lui-même. Dernièrement à l'occasion de l'assemblée générale des Nations Unies à New York, Bill Clinton a fait des déclarations surprenantes sur la performance du régime haïtien en matière de développement. Ce qui a écoeuré tout le monde le fait que celui-ci se comporte en un meneur de claque (*cheerleader*) du président Michel Martelly.

Que la lumière soit faite, car des milliards de dollars ont été dépensés sans que rien n'ait changé en Haïti !

»» <http://www.mondialisation.ca/des-avocats-somment-les-parlements-des-et...>